CITE DE L'ESPERANCE, NOTRE DAME DE MONTMELIAN, GARELLI 95

La Lettre aux Amis

n°49

Eragny, le 3 juin 2025

Chers amis
de la Cité de l'Espérance, de Notre Dame de Montmélian et de Garelli 95,

S'adapter

Pour vivre, pour durer, pour être fécondes, nos associations, comme tout organisme vivant, doivent savoir s'adapter pour faire face aux évolutions de l'environnement et aux difficultés rencontrées. C'est une loi générale: seuls les organismes qui s'adaptent survivent.

S'adapter aux besoins des enfants, c'est ce que savent faire nos éducateurs et nos professionnels. Chaque jeune est différent, la création de liens de confiance - sans quoi il n'y a pas d'éducation - nécessite une écoute, une attention particulière, un positionnement adapté.

Nos salariés adaptent et réorganisent les processus de leur établissement pour prendre en compte les exigences professionnelles posées par les nouveaux référentiels qu'il faut respecter pour garder les habilitations de l'ASE.

De même, la gouvernance de nos associations doit s'adapter à une Protection de l'Enfance qui se professionnalise. A l'esprit de générosité et d'engagement auprès des enfants maltraités et des jeunes adultes fragiles qui fonde nos associations, nous devons ajouter un pilotage professionnel d'un ensemble de 120 salariés au service de 171 enfants du Val d'Oise.

C'est dans cette perspective que les 3 Conseils d'administration ont décidé de travailler à un projet de rapprochement des 3 associations pour éviter la dispersion de nos administrateurs bénévoles, pour permettre les successions, pour se doter d'une direction générale chargée de coordonner la Cité, Montmélian et Garelli (et ARIA) dans le respect des spécificités de chaque établissement, de son autonomie éducative, avec des délégations de management et de gestion inchangées.

Bien fraternellement,
au nom de tous:
Maurice VERDIER et Jean-Paul MALLERET

Le rôle de la gouvernance de nos associations est d'organiser la sécurité des établissements et de ceux dont le métier est de mettre les jeunes en sécurité

1– Unifier la gouvernance de nos 3 associations pour mieux soutenir chaque établissement

• C'est quoi la gouvernance de nos associations?

Ce sont d'abord des adhérents qui soutiennent l'association parce que la cause des enfants maltraités ou délaissés les touche. Parmi eux certains s'engagent comme bénévoles auprès des jeunes et pour des taches d'appui (travaux p ex.).

Les adhérents se réunissent en Assemblée Générale pour décider des statuts, contrôler la bonne mise en œuvre du projet de l'association, approuver les comptes et désigner les membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration prend les décisions de gestion: il choisit le directeur, vote les budgets, arrête les comptes, décide des investissements, etc. Il choisit un bureau qui se réunit tous les mois. Le directeur lui rend des comptes et ensemble ils pilotent la vie de l'association.

• Nous avons besoin de faire évoluer notre gouvernance

Parce que les administrateurs sont dispersés entre 3 associations, 3 AG, 3 CA, 3 bureaux et que cela bloque les nécessaires renouvellements alors que certains d'entre nous prennent de l'âge.

Parce que les membres des bureaux sont amenés à réaliser trop de tâches d'administration et de coordination pour soutenir des directeurs écartelés entre leurs rôles éducatif, de management, budgétaire, technique, etc.

Parce que les établissements ont besoin de bénéficier de supports plus professionnels en matière de RH, de finances, de travaux, de pilotage de la qualité, comme les évaluations externes l'ont montré fin 2024. Le métier de la Protection de l'enfance devient plus exigeant et demande des appuis plus professionnels.

• Rapprocher nos 3 associations en une seule

Les récentes évaluations externes ont souligné les forces de nos associations : implication, engagement, générosité, valeurs partagées, souplesse, adaptabilité.

Mais nos associations manquent de procédures pour garantir un système qualité bienveillant et les fonctions support sont trop faibles.

Le rapprochement est une opportunité pour garantir l'avenir. D'autant que les trois associations ont la même inspiration, la même culture associative, le même état d'esprit, beaucoup de réalisations sont d'ores et déjà communes.

Réunis fin avril les 3 CA ont décidé de s'engager dans ce projet de rapprochement **dans le respect des spécificités de chaque établissement, de son autonomie éducative, avec des délégations de management et de gestion inchangées**.

2. L'établissement Cité de l'Espérance

CITE DE L'ESPERANCE

FOYER D'ACCUEIL FAMILIAL POUR ADOLESCENTS
ET DE FORMATION PRE PROFESSIONNELLE PAR LE TRAVAIL

• Rapport d'activité 2024

Le Foyer Educatif Cité de l'Espérance a pour objectif l'accueil temporaire de 40 adolescents, garçons et filles, de 11 à 21 ans, en grandes difficultés, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Fin 2024, l'établissement Cité de l'Espérance achève sa mutation:

- Après le départ en retraite du dernier couple éducatif en mars 2025, les 4 Maisons (Beauséjour à Conflans, le Vaumion à Ambleville, Nucourt et US) sont maintenant toutes animées par 6 éducateurs, dont un coordinateur, secondés par une maitresse de maison à mi-temps.
- Les logements des couples éducatifs sont progressivement transformés en chambres pour garçons et filles et disposent d'un bureau pour les éducateurs.
- La Cité a déjà accueilli une première fille !

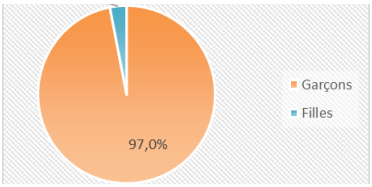

- Chaque Maison est ouverte H24/J7 selon les besoins de présence des jeunes qui sont le plus possible scolarisés.
- Les éducateurs assurent la référence des jeunes.
- Les ateliers sont ouverts en « Accueil de jour » à des jeunes externes à la Cité, des activités diversifiées d'animation y sont également proposées.

Répartition par dispositif en 2024:

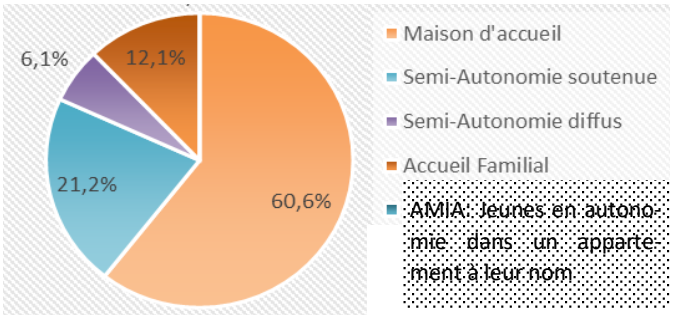

Age et durée moyenne d'accueil

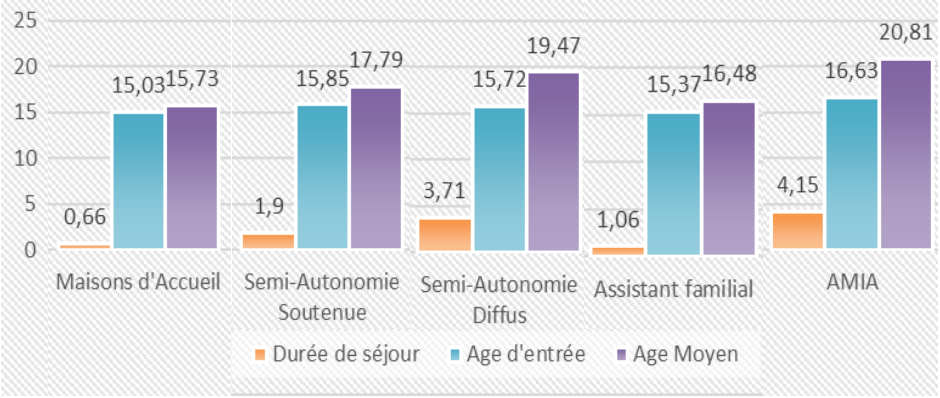

L'Accueil de jour

Animé par un coordinateur, l'Accueil de jour sera inauguré en septembre 2025. Il se fonde sur les 5 ateliers de la Cité:

Cuisine, Mécanique, Espaces verts et maintenance des bâtiments, Métallerie et Menuiserie.

Ces activités de production ouvrent les adolescents vers l'extériorité et permettent une reprise de confiance en leurs capacités, en eux-mêmes.

Viens découvrir l'accueil de jour.

cité de l'espérance

Le SAVA—Service d'Accompagnement vers l'Autonomie

L'équipe du SAVA est composée de 3 éducateurs qui se relaient toute la semaine pour accompagner des jeunes entre 16 et 21 ans vers une autonomie du quotidien, pour les rassurer et les soutenir dans leurs projets professionnels et pour préparer au mieux leur sortie de la Cité de l'Espérance.

Le SAVA peut accueillir 7 jeunes sur deux pavillons partagés sur le site d'Eragny, 2 jeunes en studios meublés en FJT à Cergy, et 4 jeunes sur le dispositif AMIA.

Les séjours:

Au cours de l'année 2024, 9 séjours éducatifs ont permis aux jeunes des Maisons et du SAVA de faire des découvertes, de se détendre et d'entretenir un lien différent avec les éducateurs (ski, longs WE, 4 semaines l'été).

• Tous les Amis de la Cité de l'Espérance sont invités à adhérer et à participer à l'Assemblée Générale Mixte: mercredi 25 juin à 17h

L'association
CITE DE L'ESPERANCE
invite tous ses adhérents et Amis à participer à son
Assemblée générale
Mercredi 25 juin 2025
Accueil et adhésions à 17h00,
AG de 17h30 précises à 19h00
9 rue de la Haute Borne à ERAGNY SUR OISE
puis, à 19h30, à partager son banquet avec les jeunes et leurs éducateurs

3. L'établissement Notre Dame de Montmélian

NOTRE DAME DE MONTMELIAN

est une maison d'enfants à caractère social qui accueille, protège, héberge, scolarise et éduque 58 enfants et adolescents, garçons et filles, de 4 à 21 ans, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance et 3 jeunes majeurs en AMIA.

• Rapport d'activité 2024

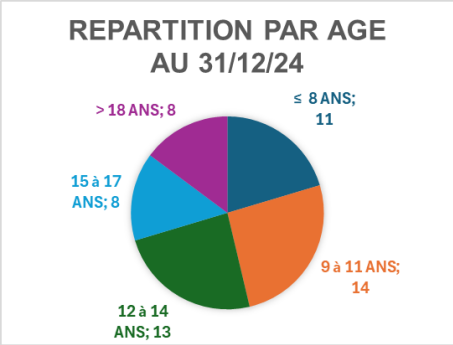

Dont 32 garçons, 22 filles.

Notre Dame de Montmélian accueille beaucoup de fratries: sur 54 enfants en fin d'année, 31 (57%) y sont hébergés avec leurs frères ou sœurs:

Type de fratries	Effectifs
De 4	4
De 3	9
De 2	18
Hors fratrie	23

Tous sont scolarisés et encouragés à s'inscrire dans des activités périscolaires.

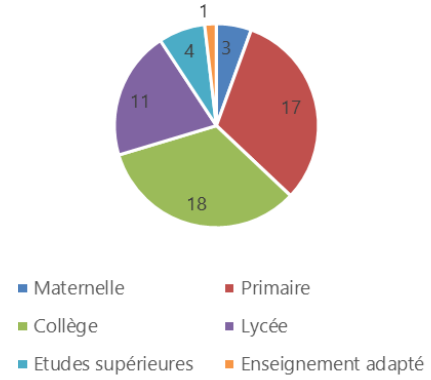

En 2024, NDM a reçu 360 demandes d'admission et a procédé à 20 admissions: 8 filles, 12 garçons.

Lorsqu'elle est au complet, l'équipe de NDM est composée de:

Direction-Encadrement	5
Administration-gestion	4,49
Service généraux	8,5
Educatif pédagogique	34
Psychologue	1,34
Total général	**53,33**

L'ancienneté moyenne du personnel au 31 décembre est de 6,87 années.

• Maison de la Haute Borne

Elle accueille 12 enfants de 4 à 12 ans.

Une partie de l'année 2024 aura été marqué par la construction d'une salle d'étude afin de permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans le calme, avec des bénévoles attentifs, loin des agitations du collectif.

• Maisons Roger Guichard

3 maisons sont situées dans une belle propriété qui domine l'Oise, au centre du vieux Eragny.

La Maison des Marronniers accueille 8 filles et 4 garçons de 7 à 16 ans.

La Maison des Terrasses héberge 6 garçons et 3 filles de 10 à 16 ans.

La Petite Maison loge 3 jeunes filles de 16-17 ans

• La Maison de l'Ambassadeur et les deux appartements

Le service Autonomie-Insertion accueille 6 jeunes dans la maison et 3 dans deux appartement à la Challe et dans le Village.

• La Maison de Persan

6 garçons de 9 à 15 ans plus 3 jeunes 17-19 ans en semi autonomie dans l'appartement intégré.

• Tous les Amis de Notre Dame de Montmélian sont invités à adhérer et à participer à l'Assemblée Générale: mercredi 11 juin à 14h

et à la fête à 16h

L'Association

NOTRE DAME DE MONTMELIAN

POUR L'AIDE à L'ENFANCE

invite tous ses amis et adhérents à assister à son

Assemblée Générale Mixte

mercredi 11 juin 2025 à 14h00

9, rue de la haute borne 95610 ERAGNY

Puis, de 16h00 à 18h30 à participer

à la fête de fin d'année et au buffet

avec les enfants, les jeunes et leurs éducateurs

4. L'établissement Garelli 95

Garelli 95
protéger, accompagner, insérer

L'établissement Garelli 95 est agréé pour 70 places pour des Mineurs Non Accompagnés.
En 2024, il a accueilli 85 jeunes mineurs ayant vécu un parcours migratoire traumatisant. Cf: le rap exceptionnel **« c'est notre histoire »** qu'ils ont réalisé pour le Festiclip **(https://www.youtube.com/watch?v=xy7i-3CRekw)**

Pays d'origine	Nombre	Pourcentage
Afghanistan	4	6%
Algérie	0	0%
Bangladesh	10	14%
Cameroun	1	1%
Congo	1	1%
Côte d'Ivoire	15	21%
Egypte	1	1%
Ethiopie	1	1%
Gambie	1	1%
Ghana	1	1%
Guinée Conakry	7	10%
Koweit	1	1%
Mali	15	21%
Maroc	1	1%
Pakistan	4	6%
Sénégal	1	1%
Tunisie	7	10%
Total	**71**	**100%**

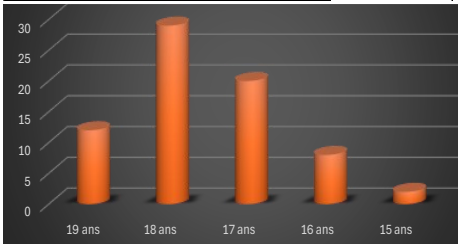

Les missions de Garelli sont de contribuer à la réalisation des projets de vie de ces jeunes.

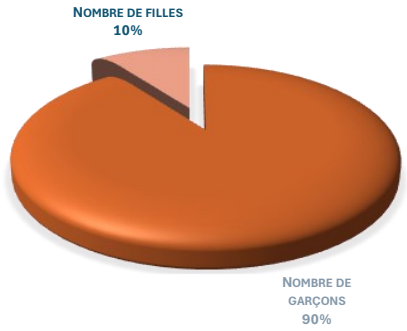

Ils et elles sont encadrés par 21 professionnels et hébergés en semi-autonomie dans 19 appartements ou maisons partagées situés dans l'Agglomération de Cergy-Pontoise.

L'équipe de Garelli 95 se préoccupe tout d'abord de la santé de ces jeunes et leur fait réaliser un bilan au Centre I.P.C. (Investigations Préventives et Cliniques).

Puis c'est la chasse aux documents administratifs (ici au 31/12/24):

Administratif	
Carte d'identité nationale	2
Titre de séjour	19
Demande d'asile	4
Récépissé	4
Attestation de non-délivrance de passeport	0
Passeport	15
Carte d'identité consulaire	5
Acte de naissance	18
Nationalité française	1
Sans documents d'identité	3
Total	71

Pour faciliter la mise à disposition et la bonne utilisation de leurs dotations (alimentaire, habillement, transport), un compte bancaire leur est ouvert.

Puis ils s'inscrivent dans un cursus scolaire professionnalisant.

Les nouveaux arrivants sont scolarisés en interne grâce à un professionnel dédié et deux bénévoles très impliquées.

CURSUS	
Apprentissage	49
MODAP (module d'alphabétisation et pré-apprentissage)	1
Lycée professionnel	3
CAPS	4
UPE2A	7
BAC Techno	1
Pro'pulse	3
Centre de formation	1
BTS	1
Mission locale	1
Total	**71**

Une fierté pour tous: 49 jeunes (65%) sont en apprentissage !

- **Quelques faits marquants de l'année 2024:**
  - L'implication des jeunes dans des maraudes de soutien aux sans-abris, une fois par mois
  - La mise en place d'un Conseil de la vie sociale
  - L'organisation de l'évaluation externe de l'établissement
  - Le décès de notre ancien président Jean-Louis DESCUDET
  - Le parrainage de 2 jeunes
  - L'élaboration d'un guide des bonnes pratiques professionnelles
  - Mise en place d'une application: « observation des acquis des jeunes »

Nous avons besoin de vous pour soutenir nos actions pour les enfants et les jeunes :

- indiquez nous **les coordonnées de vos amis intéressés** : ils recevront cette Lettre et seront invités à nos fêtes
- **adhérez** à l'une et/ou l'autre de nos trois associations (cotisation de 5 euros par an par association)
- venez **nous rejoindre comme bénévole et, pourquoi pas, comme parrain ou marraine d'un jeune** : pour du soutien scolaire, des lectures, de la cuisine, pour des sorties attentionnées avec un enfant, pour une ouverture artistique, manuelle, sportive ou culturelle, ou pour tutorer en l'aidant à entrer dans la vie active, ou devenir parrain/marraine de l'un d'eux.

•Appelez-nous:

Cité de l'Espérance: 01 34 30 85 00, Notre Dame de Montmélian: 01 30 37 02 44, Garelli 95: 01 87 53 62 00

- **faites-nous un don** par chèque ou directement sur le site **cite-esperance.org** ou **notredame-montmelian.org** pour aider à la réussite des jeunes (permis de conduire, aide à l'insertion, sorties, sport, soutien des anciens, etc.), il sera déductible de vos impôts sur les revenus (66%), ou sur les sociétés (60%), Contactez nous pour un **don IFI ou un legs** déductibles fiscalement par l'intermédiaire de la Fondation Don Bosco.